

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
approuvant pour l'enseignement fondamental ordinaire le  
programme de formation en cours de carrière au niveau meso de  
la Fédération des Ecoles libres subventionnées indépendantes  
(FELSI) pour l'année scolaire 2003-2004**

**A.Gt 10-09-2003**

**M.B. 07-11-2003**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de carrière des membres du personnel des établissements d'enseignement fondamental ordinaire, notamment son article 11;

Vu l'arrêté du 4 juillet 2003 portant exécution du décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de carrière des membres du personnel des établissements d'enseignement fondamental ordinaire, notamment ses articles 8 et 23;

Considérant l'avis remis par la Commission de Pilotage le 2 juillet 2003 et reçu par le Gouvernement le 11 juillet 2003;

Sur la proposition du Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.;

Vu la délibération du Gouvernement de la Communauté française du 10 septembre 2003,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Est approuvé le programme de formation, au niveau meso, pour l'enseignement fondamental ordinaire, présenté par la FELSI (Fédération des Ecoles Libres Subventionnées Indépendantes), pour l'année scolaire 2003-2004.

**Article 2.** - Sont également approuvés les dossiers de référence des modules suivants :

Numéro de classification	Intitulé complet de chaque module
2003-2004/A1	Qu'est-ce qu'apprendre et comment ? Comment se construit un savoir, une compétence ?
2003-2004/A2	Gérer une école fondamentale Animer une équipe pédagogique

**Article 3.** - Le présent arrêté produit ses effets le 1<sup>er</sup> septembre 2003.

**Article 4.** - Le Ministre ayant l'enseignement fondamental dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 10 septembre 2003,

Par le Gouvernement de la Communauté française,

Le Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.

J.-M. NOLLET

